

# Les prix des médicaments doivent baisser !

REGARD

Dans les pays en voie de développement, très peu de personnes ont accès aux traitements anti-VIH. Principale raison : les médicaments coûtent beaucoup trop cher. Ce problème a constitué un sujet de débat majeur lors de la conférence internationale sur le sida de Durban, en Afrique du Sud (9 au 14 juillet 2000). Il est maintenant clair que les prix pourraient et devraient baisser. Explications.

Le coût actuel des traitements anti-VIH est si élevé qu'il absorberait la totalité des richesses (produit national brut) de la plupart des états africains, si ceux-ci les fournissaient gratuitement. Il n'en est donc pas question. Les traitements, lorsqu'ils sont disponibles, restent généralement à la charge du patient. Mais comment payer 5 000 F pour une trithérapie quand on gagne quelques centaines, voire quelques dizaines de francs par mois ? Conséquence : l'immense majorité des personnes atteintes par le VIH, dans le monde, n'a pas accès aux traitements.

## Les responsables

Les laboratoires pharmaceutiques et les gouvernements sont responsables de cette situation : les premiers ne font aucun effort réel pour diminuer les prix des médicaments dans les pays en voie de développement. Le tarif est fixé au niveau mondial, en fonction de ce que les pays riches peuvent payer. Les pays pauvres achètent au prix fort ou ils se passent du médicament. Les dons consentis ponctuellement par les laboratoires, à titre humanitaire, ne changent rien au problème.

Les gouvernements des pays riches, estimant que cela ne les concerne pas, ne font pas grand-chose pour faire évoluer la situation. Quant aux gouvernements des pays en voie de développement, ils placent rarement la santé, et plus rarement encore l'accès aux traitements anti-VIH, parmi leurs priorités politiques et budgétaires.

## Prix au Nord, prix au Sud

Le coût de fabrication représente généralement moins de 10 % du prix auquel les laboratoires pharmaceutiques vendent les médicaments. Le reste, ce sont le financement des frais de recherche et développement et les frais de structure (locaux, personnel, publicité, etc.). Le total devant bien entendu dégager d'importants bénéfices, destinés aux actionnaires.

La solution - théoriquement - la plus simple consisterait, pour les laboratoires, à proposer des tarifs différents selon les pays : les états riches payeraient - comme ils le font actuellement - le tarif plein, ce qui permet au laboratoire d'amortir ses frais de recherche et, ainsi, de pouvoir continuer à investir dans ce domaine. Les pays pauvres paieraient un prix limité aux frais de fabrication et de distribution.

Cependant, les laboratoires se montrent très réticents à mettre en œuvre un tel système. Ils craignent le développement d'un marché noir, les institutions de santé des pays riches allant se fournir à bas prix auprès des pays pauvres, au lieu de payer le tarif plein. Mais, surtout, les laboratoires, entreprises commerciales, ne voient aucun intérêt à fournir des médicaments sans réaliser de bénéfices.

Même l'Onusida, branche de l'Organisation des nations unies, ne parvient pas à obtenir des baisses de prix importantes pour ses programmes d'accès aux traitements en Afrique !

## Une bonne volonté limitée

Au printemps 2000, sous l'égide de plusieurs agences de l'Organisation des nations unies, cinq laboratoires pharmaceutiques s'étaient engagés à favoriser l'accès aux traitements dans les pays en voie de développement : Glaxo-Wellcome, BMS, MSD, Roche, Boehringer-Ingelheim. On remarque l'absence d'Abbott et de Dupont-Pharma, visiblement indifférents au problème.

Cependant, au moment de la conférence internationale sur le sida, les engagements des cinq laboratoires ne s'étaient toujours pas concrétisés, sauf pour Viramune que Boehringer-Ingelheim a promis de fournir gratuitement lorsque ce médicament est employé pour réduire le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Dans les autres situations, la possibilité de baisse des prix a été mentionnée, mais on en ignore le montant précis. Il

LES LABOS BAISSENT ENFIN LEURS PRIX...



semblerait qu'elle puisse atteindre 80 % (soit cinq fois moins cher que le prix pratiqué actuellement). C'est une réduction importante, mais insuffisante. Les médicaments resteront beaucoup trop chers pour être largement accessibles en Afrique. Quoi qu'en disent les laboratoires, les prix pourraient descendre bien davantage, comme le prouve la production de médicaments génériques.

### Les médicaments génériques

Les « génériques » sont des copies des médicaments originaux, comprenant les mêmes principes actifs et qui, lorsqu'ils sont produits avec les garanties nécessaires, sont tout aussi efficaces. Les laboratoires qui fabriquent des génériques n'ont pas subi les frais - ni les risques - liés à la recherche. Les frais de structure sont plus limités et les bénéfiques aussi (ils peuvent même être nuls, lorsqu'il s'agit d'industries d'Etat). Cela permet de vendre beaucoup moins cher (voir : Comparons quelques prix !).

### La législation sur les brevets

Cependant, la fabrication ou l'importation de génériques ne sont autorisées que lorsque le médicament original n'est plus couvert par un brevet. Le brevet garantit à l'entreprise qui le détient le monopole de la commercialisation pendant dix à vingt ans, afin de permettre l'amortissement des frais de recherche. La législation sur les brevets varie selon les pays, même si la plupart des Etats adhèrent - ou vont adhérer - à un accord international. Cet accord organise, de manière beaucoup plus large, le commerce international. Qui y déroge s'expose à des sanctions dont les conséquences, pour l'économie du

pays concerné, peuvent être très graves. La législation internationale sur les brevets peut légalement être contournée en cas de danger pour la santé publique. Mais, en pratique, cela suppose que le gouvernement du pays concerné ait la volonté de donner accès aux traitements anti-VIH. Cela exige aussi qu'il affronte les pressions exercées par les états riches qui défendent ainsi - illégalement - les intérêts de leur industrie pharmaceutique nationale... Néanmoins, quelques pays à l'économie relativement solide comme le Brésil, la Thaïlande ou l'Inde ont développé une

production de médicaments anti-VIH génériques. Grâce à cela, le Brésil a promis de fournir des traitements à toutes les personnes séropositives qui en ont besoin (même si, en réalité, cet accès aux soins n'est pas aussi large qu'il le devrait). Le Brésil a annoncé son souhait de collaborer avec l'Afrique. Cependant, dans les conditions actuelles, les coûts restent trop élevés pour les pays les plus pauvres, même pour les médicaments génériques.

### Des médicaments, maintenant !

Il faut mettre rapidement en place une réflexion internationale, afin de mieux organiser la production et la distribution des médicaments : en ce cas, les coûts pourraient vraiment chuter, qu'il s'agisse de médicaments originaux ou de génériques. Les gouvernements des pays riches et en voie de développement et les organismes internationaux doivent enfin montrer une réelle volonté politique en ce domaine. La vie de dizaines de millions de personnes séropositives en dépend.

Thierry PRESTEL

## Comparons quelques prix !

Les écarts de prix entre génériques (« copies conformes ») et médicaments originaux sont très importants, et il le sont plus encore pour des médicaments « classiques » comme les antibiotiques ou les antifongiques (contre les infections à champignons).

Médicament	Générique au meilleur prix (coût du traitement mensuel)	Prix américain
AZT (Rétrovir)	Brésil (250 F/mois)	2 200 F/mois (9 fois plus cher)
D4T (Zérit)	Brésil (130 F/mois)	2 100 F/mois (16 fois plus cher)
3TC (EpiVir)	Inde (225 F/mois)	2 000 F/mois (9 fois plus cher)
ddl (Videx)	Brésil (450 F/mois)	1 600 F/mois (3,5 fois plus cher)

Ces prix approximatifs ont été calculés par Remaides (en comptant le dollar à 7,50 FF), à partir d'un document de Médecins sans frontières et du rapport de l'Onusida (voir pp. 18, 19).

Pour en savoir plus, contacter :

- Médecins sans frontières, 12, rue du Lac, Case Postale 6090, 1211 Genève, Suisse, ☎ 41 (22) 849 84 84, fax : 41 (22) 849 84 88. Internet : [www.accessmed-MSF.org](http://www.accessmed-MSF.org)
- Panos Institute, qui a rédigé un rapport à ce sujet (en anglais). Panos aids programme, 9, White-Lion Street, London N19PD, United Kingdom, ☎ 44 20 7278 1111, fax : 44 20 7278 0345, Internet : [www.panos.org.uk](http://www.panos.org.uk)
- AIDES Fédération nationale, actions internationales, 23, rue de Château-Landon, 75010 Paris, ☎ 01 53 26 26 26, fax : 01 53 26 27 85 (Internet : [www.aides.org](http://www.aides.org)).

# Afrique :

## des traitements, maintenant !

Dans la plupart des pays en voie de développement, en particulier en Afrique, les gouvernements et les organismes internationaux officiels se montrent fort peu efficaces pour fournir des traitements. Face à cette situation, des associations, sur place et dans les pays « riches », se sont mobilisées. Leur collaboration a permis d'améliorer les soins et l'accès aux médicaments. Bilan de ces actions, avec Arnaud Marty-Lavauzelle, président d'honneur de AIDES, chargé du programme Afrique.

**REMAIDES : OÙ EN EST, DE MANIÈRE GLOBALE, L'ACCÈS AUX TRAITEMENTS DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ?**

**ARNAUD MARTY-LAVAUZELLE :** Dans la majorité de ces pays, un nombre extrêmement restreint de personnes ont réellement accès aux médicaments. L'Afrique compte plusieurs millions de malades du sida, mais seulement quelques centaines d'entre eux suivent un traitement anti-VIH.

Les initiatives internationales officielles pour améliorer l'accès aux médicaments se sont montrées très peu efficaces. L'Onusida (branche de l'Organisation des Nations unies en charge de la lutte contre le sida) a mis en place un programme depuis trois ans, avec des moyens financiers importants. On estime aujourd'hui qu'il bénéficie à quelques dizaines ou, au mieux, à quelques centaines de personnes en Afrique.

Le FSTI (Fonds de solidarité thérapeutique international), créé à la même époque par la France, n'a pas su convaincre les autres pays « riches ». Il ne fonctionne bien qu'au Maroc. Ailleurs, ses résultats sont dérisoires.

Ces échecs sont liés à la lourdeur des procédures administratives de ces organismes, d'une part, et à l'ambivalence de leurs motivations, d'autre part. De nombreux responsables politiques du Nord comme du Sud sont persuadés que les médicaments resteront de toute façon trop chers pour que la totalité des personnes qui en ont besoin puissent en bénéficier. Aussi se montrent-ils réticents,

voire hostiles lorsqu'il s'agit d'en favoriser l'accès.

Pourtant, le prix élevé des médicaments n'est pas une fatalité (voir pp. 20, 21). Et, surtout, laisser les personnes mourir coûte beaucoup plus cher que de les soigner !

**REMAIDES : FACE À CETTE SITUATION, COMMENT PEUT-ON AGIR ?**

**ARNAUD MARTY-LAVAUZELLE :** De nombreuses associations issues de pays « riches » ont développé des collaborations avec des associations basées dans les pays en voie de développement, afin d'améliorer l'accès aux soins et aux médicaments.

A AIDES, nous avons lancé le programme Afrique 2000 depuis trois ans. Il s'agit d'un partenariat avec treize associations situées dans sept pays d'Afrique (Burkina-Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Sénégal). Dans ces associations, les personnes atteintes ont une place importante. Nous les avons aidées, ainsi que les structures de soins qui leurs sont proches, à améliorer leur formation, sur le plan médical comme sur le plan éthique, à développer leurs capacités d'action et de négociation. Grâce à la constitution de ce réseau, des échanges de compétences se sont organisés entre associations africaines.

De notre côté, nous avons beaucoup appris. L'engagement, la qualité du travail effectué par des personnes vivant avec le VIH, par des soignants, dans des contextes extrêmement difficiles, sont vraiment extraordinaires. Par ailleurs, en aidant, chaque fois que possible, les asso-

### Comment soutenir l'action de AIDES en Afrique ?

Pour soutenir l'action de AIDES auprès des associations et des personnes atteintes en Afrique, vous pouvez :

- envoyer à AIDES les médicaments anti-VIH que vous n'utilisez plus (voir précisions au dos du journal) ;
- effectuer un don, par chèque adressé à AIDES, 23, rue Château-Landon, 75010 Paris.



## S'informer

• Au Nord et au Sud, agir contre le sida : tel est le thème du dernier numéro de la revue *Ingénieurs sans frontières*. Au sommaire, la campagne d'accès aux médicaments dans les pays du sud ; les brevets et les accords commerciaux internationaux ; la nécessité d'une politique cohérente d'action contre le sida ; le rôle des associations et la mobilisation des personnes atteintes dans les pays du sud. Ce numéro est disponible pour 20 F, port compris, auprès d'Ingénieurs sans frontières, 14, passage Dubail, 75010 Paris, ☎ 01 53 35 05 40, e-mail : [courrier@isf-france.org](mailto:courrier@isf-france.org)

• La revue *Transcriptase Sud*, créée voici un an, est destinée aux acteurs de santé publique dans les pays du sud. Elle se préoccupe de l'actualité scientifique, médicale, épidémiologique et sociale concernant l'infection par le VIH. Edition papier : 40 FF par an, port compris. *Transcriptase Sud*, tour Maine-Montparnasse, BP 54, 75755 Paris Cedex 15, ☎ 01 56 80 33 51. Sur Internet : [www.crips.asso.fr](http://www.crips.asso.fr) (cliquer ensuite sur Ile-de-France).

ciations, les structures de soins à se procurer des médicaments, nous avons mieux compris les conditions dans lesquelles peut s'organiser l'accès aux traitements en Afrique.

### REMAIDES : QUELLES SONT CES CONDITIONS ?

**ARNAUD MARTY-LAVAUZELLE** : Elles ne sont pas aussi complexes qu'on pourrait le croire. C'est une première victoire sur les préjugés affirmant que les médecins et les malades africains ne sont pas capables de tirer bénéfice des traitements. L'expérience d'Afrique 2000, comme d'autres projets du même type, montre que les médicaments anti-VIH peuvent être utilisés en Afrique et qu'ils améliorent la santé des personnes qui les prennent.

La condition pour que cela se passe bien c'est, comme partout, l'instauration, entre le médecin et la personne qui veut se soigner, d'un dialogue où l'on échange honnêtement des informations sur l'efficacité et les effets secondaires, dans la confian-

ce et le respect mutuels.

Le problème majeur, ce sont les ruptures de traitement. Elles peuvent être dues aux difficultés économiques de la personne malade. En effet, dans la plupart des cas, les médicaments restent payants, même si, grâce à des subventions, des dons, des tarifs négociés, les prix ont pu être abaissés.

Mais bon nombre de ruptures de traitements sont dues à l'inefficacité du système officiel d'approvisionnement des pharmacies. Pour contourner cet obstacle, la solution consiste à faire directement parvenir les médicaments à ceux qui les utilisent, soignants et personnes atteintes.

Les collectes de médicaments, comme celle qu'effectue AIDES (voir au dos de *Remaides*), ne peuvent remplacer une possibilité d'accès régulier, continu au traitement. Mais elles permettent des « dépannages » qui peuvent éviter les ruptures.

### REMAIDES : QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DE L'ACTION ASSOCIATIVE AUPRÈS DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ?

**ARNAUD MARTY-LAVAUZELLE** : En juillet, à Durban, lors de la conférence internationale sur le sida, a été publiquement annoncée la création d'Aidseti. Cette organisation a été fondée par et pour les personnes atteintes par le VIH. Elle fédère, au plan international, de multiples initiatives associatives qui, comme Afrique 2000, sont destinées à favoriser l'accès aux traitements dans les pays en voie de développement. Aidseti soutient les associations et les personnes séropositives qui luttent

contre le sida dans ces pays, notamment grâce à l'information, la formation et les dons de médicaments.

Cependant, les revendications de AIDES, comme celle de nos associations partenaires, vont bien au-delà : nous demandons que la totalité des traitements disponibles dans les pays du Nord le soient également au Sud, pour toutes les personnes qui en ont besoin ; nous demandons aussi que les équipements de suivi biologique soient mis en place dans les centres de soins (au moins pour les indicateurs essentiels, comme le comptage des T4) ; enfin, nous voulons que les personnes touchées et les soignants bénéficient des informations et de la formation nécessaires.

Nous demandons aux gouvernements, tant du Nord que du Sud, et aux organismes internationaux d'étudier et de mettre rapidement en place les moyens de soigner les personnes atteintes par le VIH. C'est possible, c'est faisable, cela a été démontré : maintenant, il faut une véritable volonté politique.

Propos recueillis par  
Thierry PRESTEL

## Les adresses

• Afrique 2000, AIDES Fédération nationale, 23 rue de Château-Landon, 75010 Paris, ☎ 01 53 26 26 26, fax : 01 53 26 27 85, e-mail : [aides@aides.org](mailto:aides@aides.org).

• Aidseti (Aids Empowerment and Treatment International), PO Box 27143, Washington DC 20038-7143, USA, ☎ 00 1 202 473 6637, fax : 00 1 202 614 0035, Internet : [www.aidseti.org](http://www.aidseti.org)